

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la société **LA-PROMOTION** dont le siège social est à NOISY-LE-GRAND la somme de **750,00 euros** (Sept cent cinquante euros) représentant la cotisation pour la période du 09 décembre 2019 au 08 décembre 2020.

Fait à Paris, le 09 décembre 2019

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

